



Siège social

2685, route de Trégourez
Pont Flaouter
29510 BRIEC

PROCES-VERBAL

du comité du 11 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq

Le onze juillet

A dix-neuf heures trente (durée estimée de la réunion : 2h)

Par visioconférence avec Messenger

Le Comité du BCCF (Bearded Collie Club de France) s'est réuni, sur convocation de Monsieur le Président en date du 8 juillet 2025, par visioconférence afin de débattre des points portés à l'ordre du jour.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Nouvelle adhésion
2. Nationale 2026 : date et lieu
3. Acceptation de Claude FRANCOIS comme consultant au sein du Comité
4. Confirmation en Nationale lorsqu'un juge étranger officie
5. Questions diverses

Présents :

Mesdames Marie-Christine BASTARD, Annette FRANÇOIS, Déborah MICHAUX, Marie-Claire MOREY et Katia VIGOUREUX.

Messieurs Jean-Marie BLUSSEAU BOURCIER, Daniel JAY, Guy JENNY et Patrick MEULEMAN.

Monsieur le Président **Guy JENNY**, ouvre la séance à 19h35 et nomme **Marie-Christine BASTARD** secrétaire de séance.

Guy JENNY, déclare que le comité s'est réuni, en visioconférence, ce vendredi 11 juillet, avec un ordre du jour bien précis.

1 Nouvelle adhésion

Guy JENNY informe qu'il a reçu une adhésion Couple et demande un vote aux membres du Comité pour approbation ou non

Décision acceptée à l'UNANIMITE ils seront adhérents et inscrits sous les numéros 3141A et 3142C

2 Nationale 2026 : date et lieu

Guy Jenny explique que suite au choix du Club Néerlandais dans le cadre de l'Euro Club Winner, la date du 17 mai 2026 est bloquée, donc pas de NE à Vallères si on veut continuer à participer à l'Euro Club Winner. Les

dates possibles dans la région Centre (3 semaines avant Vallères ou après) les 25-26 avril ou les 23-24 mai (Pentecôte) Possibilité à Corbeilles ou au Blanc (accord de la Mairie pour l'une de ces 2 dates) ou ailleurs

Il faut que nous nous positionnions sur une nouvelle date et un nouveau lieu

Pour le lieu il est proposé **Corbeilles-en-Gatinais**

Mais il faudra renégocier les repas (prix et qualité)

Décision acceptée à l'UNANIMITE

Pour la date il est proposé le week-end des **23 et 24 mai 2026**

Le samedi après-midi animation avec Claude FRANCOIS

Une réunion d'éleveurs serait prévue en fin d'après midi

L'Assemblée Générale Ordinaire aurait lieu en soirée

Le dimanche la Nationale d'Élevage et les tests de caractère

Décision acceptée à l'UNANIMITE

3 Acceptation de Claude FRANCOIS comme consultant au sein du Comité

Guy JENNY expose sa proposition : **Claude FRANCOIS** est adhérent depuis le 10 juillet 2023, donc ne peut pas être coopté pour le moment. Il propose que nous l'acceptions comme consultant, il pourrait être intégré au Groupe du Comité, donner son avis, mais n'aurait pas de droit de vote ; en attendant une éventuelle cooptation en temps voulu.

Jean-Marie BLUSSEAU BOURCIER soulève le problème de la réglementation, cette proposition n'est pas acceptable car non conforme à nos statuts.

Après débat, il est proposé que **Claude FRANCOIS** sera consultant et interviendra en réunion de Comité sur invitation expresse du **Président** et sur un point défini mais ne prendra pas part au vote qui pourrait en découler.

Décision acceptée à l'UNANIMITE

4 Confirmation en Nationale lorsqu'un juge étranger officie

Guy JENNY déclare qu'à la Nationale de Vallères, une chienne a été confirmée par un juge qui était présente en tant qu'exposante et donc pas en tant que Juge.

Par le passé, il m'avait été reproché par la Centrale de confirmer des chiens en expo les jours où je ne faisais pas partie du Jury ; mais je n'ai retrouvé aucun règlement SCC dans ce sens.

Pour cette raison, je souhaiterais que le BCCF mette en place son règlement pour les Nationales et Régionales : lorsque le Juge est français, il effectue les confirmations ; si le Juge est étranger, les confirmations sont effectuées par le Juge nommé par le Comité, son nom devra figurer sur le catalogue.

Aucune exception ne sera acceptée sans accord du Président.

Décision acceptée à l'UNANIMITE

On pourrait également en profiter pour faire un rappel aux Juges :

- Confirmations dans nos manifestations
- Confirmations au domicile du Juge avec accord écrit du Président
- Manque d'une PC 2 : pas de CACS
- Respect de la taille
- Rappeler le standard au sujet du poil
- Couleurs des yeux : « Les yeux sont d'une couleur qui s'accorde avec celle de la robe », en aucun cas bleus

Déborah MICHAUX explique que depuis une vingtaine d'années le poil laineux qui existait sur certaine lignée à complètement disparu. Nous avons une texture de poil homogène depuis maintenant plus de 15 ans. Il

faudrait juste rappeler aux juges la qualité et la texture de la fourrure du Bearded Collie. Il est important de rappeler que le BC doit avoir un poil de chèvre, donc de texture sèche, pas un poil trop fin ni trop mou. Beaucoup de BC actuellement ont un poil de calibre trop fin, mou et vaporeux dû à un excès de toilettage.

Jean-Marie BLUSSEAU BOURCIER confirme qu'il est d'accord avec elle.

Déborah MICHAUX propose que lors de la NE il soit créé un ring pour la morphologie : longueur du corps, taille, poils, couleurs des yeux, etc., comme cela se passe dans d'autres races comme le Briard

Guy JENNY préférerait que ce ne soit qu'un ring de mensurations ; l'examen du poil, couleur des yeux, ... devrait être laissé au Juge.

Marie-Claire MOREY confirme que dans le passé cela existait pour le Bearded et elle se propose d'être secrétaire pour noter les relevés

Déborah MICHAUX propose de donner la feuille de jugement des Briards

Jean-Marie BLUSSEAU BOURCIER propose de donner la feuille créée pour les Bergers Australiens et demande si la CTE (Commission Technique d'Elevage) ne pourrait pas étudier ce problème et présenter quelque chose prochainement

Marie-Christine BASTARD souhaiterait qu'un juge prenne les mensurations.

Le Président rappelle que si nous prenons un juge, il faudra l'indemniser.

Après débat **Guy JENNY** propose un vote sur l'ensemble de ces propositions et dispositions

Décision acceptée à l'UNANIMITE

Le Président remercie tous les membres du Comité pour leur participation malgré une audition pénible en fin de séance.

Tous les sujets de l'ordre du jour ayant été traités aucune question diverse ayant été évoquée, **Monsieur Le Président** clôt la séance à 20h45

Fait à BRIEC, le 11 juillet 2025,



Monsieur **Guy JENNY**
Le Président



Madame **Marie-Christine BASTARD**
La secrétaire